Compte rendu conseil municipal du 01/12/2023 prochain conseil fixé le 26 janvier 2024

PREVISIONS BUDGETAIRES

- Trottoirs Grande Rue: proposition par monsieur le maire d'une demande de subvention DETR. Adoptée à l'unanimité.
- Fin d'aménagement de la salle des fêtes. Nouveaux devis à demander pour la peinture intérieure et la réfection du plancher (y compris planchers des bureaux de la mairie).
- Achat d'un nouveau bureau pour le secrétariat de mairie.
- Demande de devis pour réparation des charpentes des deux sacristies de l'église. Voir contexte de l'intervention avec la DRAC.
- Devis de remise en état de l'alambic municipal, ou achat d'occasion (association des bouilleurs de cru).
- Renouvellement des plateaux des tables de la salle des fêtes.
- Etudes de faisabilité et devis d'une nouvelle cuisine, entre le bâtiment principal de la salle des fêtes et le la bâtiment de la salle des associations.
- Rénovation de l'appartement communal situé au-dessus de la mairie. Demande de devis.
- Réfection des bancs de l'église. Demande d'un nouveau devis.
- = Remise en état de l'ancienne salle de motricité de l'école communale. Demande de devis.

REPAS COMMUNAL

Celui-ci aura lieu le samedi 9 décembre et accueillera 88 convives. 13 colis seront ne outre distribués aux personnes dans l'incapacité de s'y rendre.

BULLETIN MUNICIPAL

Une pré-maquette du bulletin municipal 2023 est présentée au conseil. Quelques modifications de détail sont actées.

PERSONNEL COMMUNAL. PRIME SECRETAIRE DE MAIRIE

Sur proposition de monsieur le maire, et en cohérence avec les personnels mutualisés de la CCVA, le conseil municipal adopte à l'unanimité le versement d'une prime de fin d'année

Q UESTIONS DIVERSES

A l'occasion de l'arrêt du service de madame Pape à l'ouverture et à la fermeture de l'église de Chissey. Etude à mener pour permettre de conserver en tout ou partie l'accès public à l'intérieur du bâtiment en journée.

Fibre optique. La possibilité de connection semble une fois de plus s'éloigner vers le début de 2024.

Cérémonie des vœux du maire le 6 janvier à 17h30.